

HORAIRES DE TRAVAIL (MONTAGE – DÉMONTAGE – MISE SOUS TENSION)

		DATES	HORAIRES EXPOSANTS	HORAIRES DE MISE SOUS TENSION
MONTAGE	Stands nus	Lundi 19 septembre	8h00 – 22h00	Pas de mise sous tension
	Stands nus Stands Équipés	Mardi 20 septembre	7h00 – minuit	7h00 – minuit
OP	Ouverture au public	Mercredi 21 septembre	7h – 20h	7h – 20h
		Jeudi 22 septembre	7h30 – 18h	7h30 – 19h
DÉMONTAGE	Stands nus Stands Équipés	Jeudi 22 septembre	18h30 – minuit	Pas de mise sous tension après 19h
	Stands nus	Vendredi 23 septembre	minuit – 6h	Pas de mise sous tension

Conseil

Si vous souhaitez de l'électricité en dehors des dates de mise sous tension, vous devrez commander un boîtier de chantier ([boutique en ligne](#)).

ATTENTION : si vous souhaitez de l'électricité au-delà des plages horaires déterminées, vous devrez commander un branchement permanent pour la période (alimentation 24h/24). Alimentation électrique sous tension du mardi 20 septembre à 7h jusqu'au jeudi 22 septembre 19h, sans interruption.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

DATES	HORAIRE D'OUVERTURE DU SALON AU PUBLIC
Mercredi 21 septembre	9h – 19h
Jeudi 22 septembre	9h – 18h

IMPORTANT

- Accès des véhicules en **Porte C.** et sortie en **Porte B.** Pendant le montage et le démontage, le stationnement est gratuit.
- **Aucun véhicule de tourisme** ne pourra pénétrer librement dans le pavillon.
- **L'accès des camions** sera soumis à des conditions particulières.
- Les emballages vides doivent être **évacués sans délais et entreposés par les exposants ou leurs transporteurs.**
- **Il est interdit d'encombrer les réserves** avec des emballages et marchandises diverses pouvant constituer un aliment au feu en cas d'incendie.
- Lors du passage de la **Commission de Sécurité**, les aménagements doivent être terminés. La présence du responsable de stand est **obligatoire. Les dates et heures de passage vous seront communiquées ultérieurement.**
- **Aucun engin motorisé ne sera autorisé à rentrer dans le pavillon 6 le mardi 20 septembre 2022** (sauf dérogation exceptionnelle de l'organisateur).
- **Les Équipements de Protection Individuelle** (chaussures de sécurité, casques, etc.) sont obligatoires pendant le montage & le démontage.
- Pour des raisons de sécurité, le travail dans le pavillon est interdit en dehors des horaires spécifiés dans « Horaires ».